

BULLETIN TECHNIQUE 015367
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone: 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 251

21 Avril 1959

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES: En raison des pluies assez fortes qui se sont abattues le 16 sur une grande partie de la région, les plantations traitées contre la tavelure avant le 17 avril devront être à nouveau traitées d'urgence, même si le bulletin N° 250 ne prévoyait ce nouveau traitement que pour une date plus tardive. Toutefois dans les seules régions faisant partie du bassin de la Loire moins arrosé, on devra s'en tenir aux conseils du bulletin précédent.

VIGNE

BLACK-ROT (Vignoble de Savoie) La maturation des germes de la maladie se poursuit et elle a pu être particulièrement activée par la pluie des 16 et 17 avril.

Un premier traitement doit être appliqué dès réception de ce bulletin. Il sera particulièrement utile au voisinage des vignes abandonnées et des parcelles fortement atteintes en 1958.

On doit prévoir le renouvellement des traitements après chaque pluie importante ou à défaut de pluie importante tous les 12 à 15 jours. La période la plus critique correspond aux fortes pluies qui surviennent fréquemment entre le 5 et le 20 Juin.

INFORMATIONS

VIGNE

PYRALE: Les premières chenilles hivernantes de ce ravageur des pousses et des jeunes grappes ont fait leur apparition dans le Beaujolais. Il importe dès maintenant de surveiller leur apparition et d'appliquer un traitement dès que leur présence sera constatée.

On utilisera un produit à base de Parathion (par temps chaud) ou de D.D.T.(au moins 100gr. de matière active par hl.)

RHYNCHYTE CIGARIER: On constate également la présence en Beaujolais des premiers insectes de cette espèce.

H.C.H., Lindane, D.D.T., Roténone, Chlordane et Aldrine sont efficaces contre cet insecte, mais on doit également détruire les cigares au fur et à mesure de leur apparition.

BRENNER (Rougeot pathologique): Cette maladie a fait à nouveau quelques dégâts encore limités en 1958 dans le Roannais (régions 4, 5 et 6). Nous conseillons d'appliquer un traitement au cuivre dès le stade "4 feuilles" de la vigne.

OIDIUM: Cette maladie semble devoir apparaitre très tôt cette année et les cépages sensibles, notamment dans le vignoble du Diois, devront être particulièrement surveillés.

Sur ces cépages, les meilleurs résultats sont obtenus avec un soufre en poudrage. Les autres formules de soufre utilisées en pulvérisation pourront également être appliquées aux cépages moins sensibles.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

7253